



LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EST-ELLE ENCORE UNE CONDITION NÉCESSAIRE À LA DÉMOCRATIE?

Conférence du Conseil de l'Europe
Strasbourg,
13-14 octobre 2015
Hémicycle, Palais de l'Europe



Projet de programme

1 octobre 2015

Jour 1

13 octobre 2015

08:00 - 09:00 **Enregistrement**

09:00 - 09:05 Allocution de bienvenue : [M. Almir Šahović](#), Ambassadeur
extraordinaire et plénipotentiaire de Bosnie-Herzégovine

09:05 - 09:15 Ouverture de la conférence : [M. Thorbjørn Jagland](#), secrétaire général
du Conseil de l'Europe

09:15 - 09:30 Intervention de [M. Zühtü Arslan](#), président de la Cour
Constitutionnelle de Turquie

09:30 - 09:45 Discours introductif par [M. Joshua Rozenberg](#), commentateur
juridique et journaliste

09:45 - 10:40 **Session introductive**
Modérateur: M. Joshua Rozenberg

Intervenants clés:

[M. Nils Muižnieks](#), commissaire aux droits de l'homme, Conseil de
l'Europe

[Mme Dunja Mijatovic](#), représentante de l'OSCE pour la liberté des
médias

[Mme Işıl Karakas](#), juge, présidente de section, Cour européenne des
droits de l'homme

[Mme Angelika Nussberger](#), juge, vice-présidente de section, Cour
européenne des droits de l'homme

[M. Christoph Strässer](#), commissaire fédéral aux droits de l'homme et
à l'aide humanitaire, membre du Parlement, République fédérale
d'Allemagne

10:40 - 11:00 **Pause-café**

11:00 - 12:30 **Session 1 - Débat public libre et pluraliste, condition essentielle de la
démocratie : comment créer l'environnement favorable ?**

Axes de discussion :

- Un inventaire sommaire de la situation et des défis dans les Etats membres
- Comment évolue la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur la notion de débat public et le concept d'environnement favorable, notamment dans le contexte de l'extension de l'espace public en ligne ?
- Comment favoriser le potentiel démocratique d'Internet ?

Modérateur: [M. David Kaye](#), rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression

Panélistes

[M. Gvozden Srećko Flego](#), Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

[Mme Ganna Yudkivska](#), juge, Cour européenne des droits de l'homme

[Mme Nani Jansen](#), juridique directrice de «Media Legal Defence Initiative» (Royaume-Uni)

[M. Christophe Deloire](#), secrétaire général, Reporters Sans Frontières (RSF)

Rapporteuse: [Mme Katharine Sarikakis](#), professeur en Industries des médias, organisation et gouvernance des médias, Université de Vienne

12:30 - 14:00

Déjeuner

14:00 - 15:30

Session 2 - Liberté de « heurter, choquer ou inquiéter » : où en sommes-nous ?

Axes de discussion :

- La mécanique du discours de haine : comment cela fonctionne ?
- L'Europe se trouve-t-elle sur la « pente glissante » de la pénalisation de l'expression ? ; quelles sont les lignes directrices de la Cour européenne des droits de l'homme ?
- Comment assurer une meilleure prévisibilité des lois et la sécurité juridique sur Internet ?
- Quels moyens non-légaux pour faire face au discours de haine ?

Modératrice: [Mme Agnes Callamard](#), directrice, liberté globale de l'expression et de l'information, conseiller spécial du président de l'Université de Columbia

Panélistes

[Mme Françoise Tulkens](#), ancienne vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme

[M. Nicolas Vadot](#), membre de la Fondation «Dessins pour la paix»

[Mme Valentina Pellizzer](#), présidente de OneWorld Platform Foundation (OWP)

[Mme Mihaela Mihai](#), directrice de recherches à l'Ecole des Sciences politiques et sociales de l'Université d'Edinburgh

Rapporteuse: [Mme Bissera Zankova](#), présidente de «Media 21 Foundation», Bulgarie

15:30 - 16:00

Pause-café

16:00 - 17:30

Session 3 - La lutte contre le terrorisme : sommes-nous tous des suspects potentiels ?

Axes de discussion :

- Comment lutter contre le terrorisme tout en respectant la liberté d'expression ?
- La prévisibilité des lois concernant l'apologie du terrorisme, l'appel à la violence, la radicalisation sur Internet : où en est l'Europe ?
- Légitimité des mesures : quels contrôles démocratiques ?
- Quel rôle pour la Cour européenne des droits de l'homme dans l'espace juridique européen ?

Modératrice : [Mme Elfa Ýr Gylfadóttir](#), directrice de la Commission des Médias, Islande

Panélistes

[M. Nicolas Hervieu](#), juriste en droit public, Universités Paris – Ouest et Panthéon - Assas

[M. David Banisar](#), conseiller juridique principal, Article 19

[M. Stéphane Duguin](#), chef de mission pour «European Internet Referral Unit (EU IRU)», Europol

[M. Akil Awan](#), professeur agrégé, maître de conférence en histoire moderne, violence politique et terrorisme, Royal Holloway, Université de Londres

Rapporteur: [M. Darian Pavli](#), conseiller, Comité spécial sur la réforme de la justice, Parlement d'Albanie

18:30 - 20:30

Réception à l'invitation de l'Ambassadeur, M. Erdoğan İçsan, Représentant Permanent de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe, Restaurant Bleu, Palais de l'Europe, Strasbourg.

Jour 2

14 octobre 2015

09:00 - 10:30

Session 4 - Protéger la liberté d'expression en ligne : quel rôle pour les intermédiaires ?

Axes de discussion :

- Qui sont ces intermédiaires et quelles sont les conditions essentielles de la sécurité juridique en ce qui concerne leurs fonctions ?
- Comment les intermédiaires répondent-ils aux demandes de suppression des contenus (au motif du « droit à l'oubli ») ou aux sollicitations pour obtenir des données des utilisateurs ? Quelle transparence, quelle responsabilité ?
- « Discours de haine », « radicalisation sur Internet »... quelles initiatives prises par les intermédiaires ?
- Quelles actions des intermédiaires peuvent potentiellement constituer une violation de la liberté d'expression ; qu'en est-il de la liberté éditoriale des intermédiaires ?

Modératrice : [Mme Julia Powles](#), associée de recherches, Université de Cambridge ; rédactrice et associée aux politiques au « Guardian »

Panélistes

[M. Robert Spano](#), juge, Cour européenne des droits de l'homme

[M. Hervé Henrion-Stoffel](#), conseiller juridique, Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)

[Mme Siobhan Cumiskey](#), membre de « Global Public Policy team », Facebook Moyen Orient et Afrique

[Mme Gabrielle Guillemin](#), juriste principale, Article 19

Rapporteur : [Mr Patrick Leerssen](#), assistant de recherche, Institut pour le droit de l'information (IViR), Université d'Amsterdam

10:30 - 11:00

Pause-café

11:00 - 12:30

Session 5 - Décrypter les enjeux et évaluer les conséquences de la surveillance de masse sur la liberté d'expression

Axes de discussion :

- Quel est l'impact réel et potentiel de la surveillance sur la liberté d'expression des citoyens ?
- Quels sont les principes établis par la jurisprudence de la Cour pour limiter les excès et l'arbitraire du pouvoir ?
- Quid du secret des sources des journalistes ?
- Quels mécanismes de protection au niveau national ?

Modérateur : [M. Charles Amponsah](#), ex-journaliste TV, producteur TV pour la Direction de la Communication du Conseil de l'Europe

Panélistes

[M. David Kaye](#), rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression

[M. Iain Cameron](#), professeur, Université d'Uppsala, membre de la Commission de Venise

[M. Saša Janković](#), protecteur des citoyens (médiateur), République de Serbie

[Mme Cécile de Terwangne](#), professeur à la faculté de Droit, Université de Namur; directrice de recherche CRIDS (Centre de recherche information, droit et société)

Rapporteur : [M. Matthias C. Kettemann](#), conférencier, Université de Francfort-sur-le-Main

12:30 - 14:00

Déjeuner

14:00 - 15:30

Session 6 - Renforcer notre engagement pour la liberté d'expression dans tous les contextes : quelles politiques, quelles actions, quels outils ?

Axes de discussion :

- Comment construire une dynamique européenne pour un dialogue continu et intense entre tous les acteurs, qui constitue un impératif pour la réalisation de la liberté d'expression dans tous les contextes, y compris dans les moments de crise ?
- Comment marquer une étape décisive vers le renforcement de l'action collective du Conseil de l'Europe en coopération avec d'autres Organisations internationales dans le cadre de la promotion de la liberté d'expression en Europe ?

Modérateur : [M. Jean-Paul Marthoz](#), journaliste, correspondant UE pour le Comité de Protection des Journalistes

Panélistes

[Mme Krisztina Stump](#), chef d'unité adjoint G.1 (Convergence des médias et du contenu), Commission Européenne

[M. Marius Lukosiunas](#), spécialiste du programme, Division pour la liberté d'expression et le développement des médias, UNESCO

[M. Jan Kleijssen](#), directeur, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Conseil de l'Europe

[M. Matjaž Gruden](#), directeur, Direction de la planification politique, Conseil de l'Europe

Rapporteuse : [Mme Elda Brogi](#), coordinatrice scientifique, Centre pour le pluralisme et la liberté des médias, Centre d'études avancées Robert Schuman, Institut de l'Université Européenne

15:30 - 16:00

Conclusions préliminaires

Conclusions préliminaires du rapporteur général de la Conférence, [M. Tarlach McGonagle](#), chercheur principal et conférencier à l'Institut pour le droit de l'information (IViR), Université d'Amsterdam

16:00 - 16:15

Allocution de clôture

[M. Philippe Boillat](#), directeur général, Direction générale Droits de l'homme et l'Etat de droit, Conseil de l'Europe